



SG BFC

2024

REGLEMENT GENERAL DES COMPETITIONS SG BFC

Pour participer aux compétitions il faut faire partie de l'association SG BFC tel que défini dans les statuts et répondre à la définition de Senior Golfeur de la FFG. Il faut :

Dames, être nées avant fin octobre 1974.

Messieurs, être nés avant fin octobre 1974.

Les SERIES :

Au 28/02/2024

DAMES :	1 ^{ère} SERIE index 0 à 22.0	Gr A
	2 ^{ème} SERIE index 22,1 à 54.	Gr B
MESSIEURS :	1 ^{ère} SERIE : index - 0 à 16,0.	Gr A
	2 ^{ème} SERIE : index – 16,1 à 22,0	Gr B
	3 ^{ème} SERIE : index – 22,1 à 54.	Gr C

Plafonné à 36

Senior Cup : en + Série S2 (60ans veille compétition)
Série S3 (70 ans veille compétition)

DEPARTS :

DAMES : boules rouges.

MESSIEURS : boules jaunes.

Pour toutes les compétitions : fournir la position des drapeaux. (au dos de la carte)

On ne place la balle que si cette indication est précisée sur la carte de score.

Si on place, préciser : zone tondué ras ; A un club ou une carte

L'utilisation de jumelle, ou tout appareil de mesure permettant de localiser des points de parcours, est autorisée en compétition SG BFC (Amicales ou Chics)

Dans la majorité des cas 3 joueurs / départ toutes les 8 à 10 minutes selon effectif .

- Nombre de joueurs entre 60 et 90 Tee 1 et 10
- Nombre de joueurs < à 60 ou > 90 Tee 1

Cas particulier des parcours 9 trous : possibilité de jouer en 2 vagues

(matin et après-midi suivant le nombre de joueurs)

Chaque responsable de club prendra contact avec la Commission Sportive (Guy Goussard), et si indisponibilité, avec le Président et ou Vice-Président, afin de valider les départs.

Gérer au mieux les joueurs les plus éloignés.

Tenir compte des couples et des joueurs se déplaçant dans un même véhicule.

Pour les couples, possibilité de jouer hors compétition, pour la joueuse/joueur ne faisant pas partie du groupe sélectionné du jour à condition de disponibilité de place.

Le score de la joueuse/joueur sera enregistré, mais il(elle) ne sera pas classée.

Marquer les balles avec un feutre, afin d'éviter les confusions et les pénalités pour erreur de balle.

INSCRIPTIONS :

Règle inscription 2024 :

Les inscriptions devront parvenir aux Clubs concernés au plus tard en date et heure précisées sur les fiches d'inscription et sur le site

Modification des diverses dates d'inscription :

Inscriptions Chic et amicales : closes le dimanche soir

J-1 : à 15h00 départ connus

Il est recommandé aux joueurs de ne pas s'inscrire s'ils ont un doute sur leur participation afin d'éviter des annulations de dernière minute qui pénalisent ceux qui réalisent les départs. C'est une marque de respect pour le travail fourni par les bénévoles et les clubs.

Le Club organisateur peut refuser les inscriptions tardives, si le nombre d'inscrits est maximum.

En cas d'impossibilité de se déplacer, le joueur inscrit devra obligatoirement prévenir le Club organisateur la veille de la compétition ou annuler via le formulaire d'annulation, sauf cas de force majeure.

Les joueurs s'inscriront dans le groupe correspondant à leur index connu le dimanche soir pour les CHIC du jeudi.

S'il intervient un changement d'index avant la publication des départs, le joueur jouera dans le groupe correspondant à son index du dimanche, mais avec l'index relevé lors du contrôle des inscrits pour les départs.

Résultats

Les résultats en brut et en net se feront sur la base de l'index de départ. Le joueur sera classé dans le groupe auquel il a participé.

La semaine suivante il réintègrera le groupe correspondant à son dernier index.

HEURES DES DEPARTS

Les heures de départ seront communiquées : au plus tard la veille avant 15h00 au délégué de club. Elles seront consultables sur le site SGBFC.

RESULTATS

Demander au club organisateur, d'envoyer les scores à la FFG dès l'impression des résultats pour une mise à jour rapide des index et consultation par les joueurs.

VOITURETTE

Match –Play : interdiction des voiturettes.

Chics, Senior-Cup, Top6, sélection Match Play : Seuls les joueurs disposant d'un certificat médical à jour sont autorisés à utiliser une voiturette pour ces compétitions.

Les voiturettes sont réservées directement par les joueurs au club

Tout joueur désirant utiliser une voiturette pour les événements cités précédemment présentera au comité d'épreuve son certificat médical à jour.

Si le joueur n'est pas en conformité il aura la possibilité de jouer mais il sera considéré hors compétition.

Cependant on acceptera les voiturettes en Amicales.

REMISE DES PRIX

*Le premier prix Brut et net (CHIC) est acquis au joueur présent ou pas.
Les autres lots SG BFC (Dotation prévue pour les CHIC et Amicales) sont remis au(x) prétendant(s) s'ils sont présents à la remise des prix. Sinon, ils sont remis au suivant du classement présent à la remise des prix.*

Dérogations :

1 - Golf de 9 Trous :

Si le nombre de participant exige de faire deux vagues et si le prétendant est un joueur de la première vague, le lot est conservé voire remis à un membre de son club présent.

2 – Golf de 18 trous :

Si le nombre de joueurs inscrits implique une amplitude importante, la barre entre matin et après midi doit être placée à la moitié de l'amplitude, soit X/2 départs +1. Si le prétendant est un joueur de la première vague, le lot est conservé voire remis à un membre de son club présent, sinon la règle générale s'applique.

DOTATION :

Cf rubrique Challenge du président

COMITE D'EPREUVE :

Pour toute compétition il sera constitué un Comité d'épreuve chargé de statuer sur les litiges ou manquements aux règles observés pendant la compétition, ceci avant la proclamation des résultats.

Ce comité comprendra 3 membres :

- *Le Responsable de la Commission sportive SG BFC*
- *Le Président des SG BFC ou son représentant (responsable SG BFC du club où a lieu la compétition ou d'un autre club membre)*
- *Le Directeur du golf ou son représentant (pro, représentant de l'AS ou des seniors, ..)*

La Composition du Comité d'épreuve devra être affichée avant le départ la compétition.

COMMISSION SPORTIVE SG BFC

Cette commission comprendra 4 membres :

- *Le Responsable de la Commission sportive SG BFC Guy GOUSSARD*
- *Le Président des SG BFC ou son représentant*
- *Un responsable de club adhérent : pour l'année 2024*
- *Le conseiller technique : François Xavier CHATOUILLOT*